

Carte écoforestière



STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

#	Code	Type de désignation	Improductif	Non forestier
1	SR	Superficie forestière	X	
2	CI	Coupe de bois	X	
3	VE	Végétation		X
4	SA	Système agricole		X
5	SA	Année d'occupation d'origine	X	X
6	SA	Année d'occupation récente	X	X
7	SA	Année d'occupation	X	X
8	SA	Année de plantation	X	X
9	SA	Code de terrain	X	X
10	SA	Code de terrain	X	X

Exemple d'appellation

SR 01 80 10	CI 98 9 C	IM	DF
SR 01 80 10	CI 98 9 C	IM	DF
SR 01 80 10	CI 98 9 C	IM	DF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSEAU
Représentation d'un plus de 75% de la surface terrière totale et occupé par les essences résineuses.

FEUILLE
Représentation d'un plus de 75% de la surface terrière totale et occupé par les essences feuillues.

MELANGES
Représentation des melanges feuillus et résineux classés individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.

CODE	ESSENCES RÉSEAUES #	ESSENCES FEUILLES #	ESSENCES FOLLUES #
01	Épicéa blanc	BH	Frêne
02	Épicéa rouge	BU	Hêtre commun
03	Pin	BU	Hêtre rouge
04	Pin	BU	Épicéa commun
05	Pin	BU	Épicéa commun
06	Pin	BU	Épicéa commun
07	Pin	BU	Épicéa commun
08	Pin	BU	Épicéa commun
09	Pin	BU	Épicéa commun
10	Pin	BU	Épicéa commun

INDICES DENSITÉ-AUTEUR

HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET COORDONNÉES

Code de hauteur	Classe de densité	A1	A2	A3	A4	A5	A6
1	1	80	70	60	50	40	30
2	2	80	70	60	50	40	30
3	3	80	70	60	50	40	30
4	4	80	70	60	50	40	30
5	5	80	70	60	50	40	30
6	6	80	70	60	50	40	30
7	7	80	70	60	50	40	30
8	8	80	70	60	50	40	30
9	9	80	70	60	50	40	30
10	10	80	70	60	50	40	30

CLASSES D'ÂGE

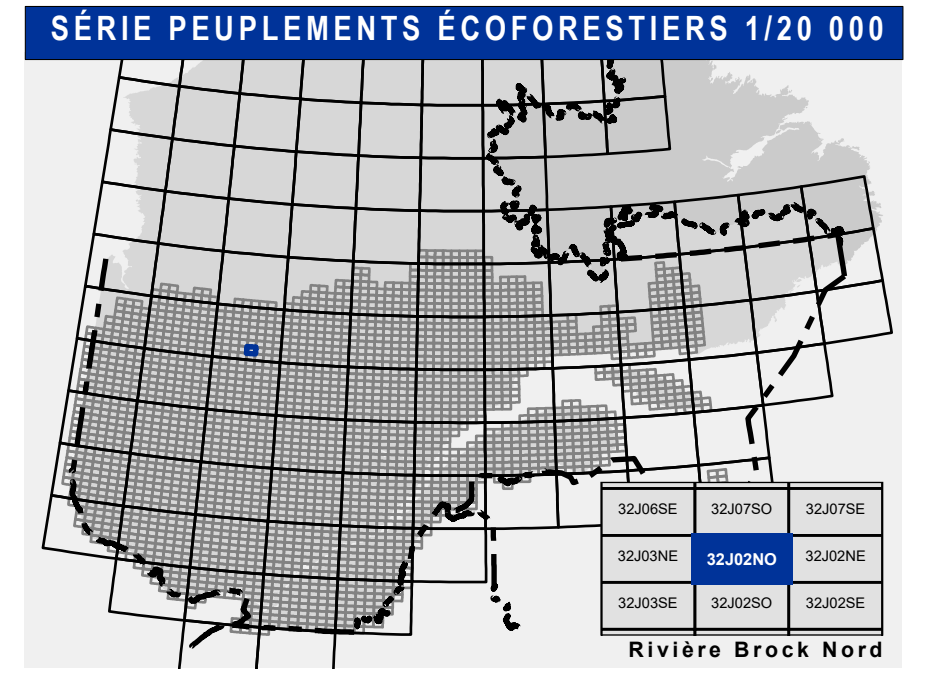
RELEVEMENTS ÉQUIVOCALISÉS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
RELEVEMENTS RÉGULIERS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
RELEVEMENTS IRREGULIERS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100

PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE	DESCRIPTION	INTÉRIEURS PARTIELLES
CHT	Châte total	CON
DT	Défrichement total	COU
EP	Épandage	COU
BR	Brûlé total	CA
BR	Brûlé partiel	CA
VER	Végétation gaulé	COU

CLASSES DE PENTE

DESIGNATION	Taux d'inclinaison
FA	4% à 8%
FB	9% à 15%
FC	16% à 25%
FD	26% à 35%
FE	36% à 45%
FF	46% et plus



- Voies de communication et ponts**
- Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4
 - NE : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
 - NF : Non forestier (Adresse Québec)
 - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
- Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
- Bâtiment, silo, réservoir
 - Chute, rapide, écueil
 - Centre de ski alpin
 - Hydrobate
 - Mine à ciel ouvert
 - Pylône
 - Terrain de camping
 - Tour de télécommunication, tour
 - Barrière, barrage de castor
 - Remonte mécanique
 - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
- Courbe de niveau maîtresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Esker
- Morcellement**
- Morcellement foncier
- Frontières**
- Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador
 - Cette frontière n'est pas définie
- Peuplement écoforestier**
- Peuplement écoforestier
 - Peuplement improductif
 - Peuplement non forestier
- Matadonnées**
- Surface de référence géodésique
 - Système de référence géodésique
 - Projection cartographique
 - Origine des altitudes
 - Équidistance des courbes de niveau
 - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
 - Coordonnées géographiques au centre de la feuille
 - Longitude (origine méridien central)
 - Latitude (origine équateur)
 - Coordonnées (équateur)
 - X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
 - Facteur d'échelle
 - 0,9999

Sources
Donnée : Organisme

Informations forestières
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Informations données
4^e programme
2012
Juillet 2020
4 hectares

Réalisation
Production : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Révisé : 2012, 2014, 2016, 2018, 2020
Date de mise à jour provinciale : Juillet 2020
Date de mise à jour provinciale : 4 hectares

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec